

TRÉMEHEUC

n°51 - novembre 2019

Maisons Fleuries 2019

La remise des prix du concours des maisons fleuries 2019 a eu lieu le dimanche 13 octobre dans la salle de la Mairie. Le premier prix a été attribué à M. et Mme Nivolle. Mme Arlette Grivel et Mme Catherine Gautier, à égalité, complètent le podium. Bravo à tous les participants !



Coordonnées

✉ 4, rue du Taillis
35 270 TRÉMEHEUC
☎ 02 99 73 22 26
mairie@tremeheuc.fr
www.tremeheuc.fr

Horaires d'ouverture

Du lundi au jeudi :
De 10h00 à 12h30
Et de 14h00 à 16h30
Le vendredi :
De 10h00 à 12h30

Tarifs de la salle communale

Un seul repas midi : 175 €
Chauffage : 37 €
Avec un repas soir : 263 €
Chauffage : 56 €

Cérémonie du souvenir et Repas des aînés

lundi 11 novembre 2019

Monsieur le Maire de Trémeheuc, le Conseil Municipal et les associations d'anciens combattants et victimes de guerre ont l'honneur de vous inviter à la cérémonie du souvenir, en hommage à tous les morts pour la France, qui se déroulera le lundi 11 novembre 2019 près du Monument aux Morts.

Le rassemblement à la Mairie est prévu à 11h30, le dépôt de gerbe au Monument aux Morts à 11h45.

Monsieur le Maire prononcera à cette occasion le message de Madame la Secrétaire d'État auprès de la Ministre des Armées.

Le discours sera suivi de l'appel des morts, d'une minute de silence et du lâché de pigeons. Le vin d'honneur vous sera offert dans la salle de la Mairie.

Nous comptons sur votre présence.

Après la cérémonie du souvenir, le repas en l'honneur des aînés de la commune se tiendra dans la salle des fêtes, à partir de 12h30.



Menu du repas des aînés

Kir mousseux
Amuse-bouches

Potage de légumes
Lotte à l'armoricaine
Langue de bœuf
sauce charcutière aux légumes
Salade, Fromage
Café gourmand

Pain, vin rouge, vin rosé, eau

28,50 € / personne

Bretagne Romantique : Labo Citoyens #1 - Transition, à vous l'action !

Engagée depuis 2 ans dans la mise en œuvre d'un « plan climat », la Communauté de communes Bretagne romantique a à cœur d'encourager l'émergence d'actions concrètes pour une transition écologique locale.

Soutenir les initiatives individuelles

La consultation des habitants du territoire, de janvier à avril 2019, a mis un coup de projecteurs sur le foisonnement d'idées et de projets en cours sur le territoire. L'idée d'un appel à projets citoyens a ainsi fait son chemin pour valoriser les actions portées par les habitants et acteurs du territoire. Il s'agit d'un véritable tremplin pour engager des changements positifs en matière environnementale, avec la participation active des habitants.

Pour quels projets ?

Tout projet concourant à la transition écologique locale, réalisé sur le territoire intercommunal et permettant la plus large participation possible peuvent être présentés. Habitants du territoire, associations, établissements scolaires, entreprises, collectifs..., ayant un projet de transition écologique POUR et SUR le territoire de la Bretagne romantique peuvent postuler.

15 000 € pour accompagner vos projets !

Pour cette première édition, la Communauté de communes Bretagne romantique dispose d'une enveloppe de 15 000 €. Cette enveloppe sera répartie entre les projets lauréats. Elle peut être utilisée pour l'achat de matériel, la prestation de service, le fonctionnement nécessaire au bon déroulement du projet. En parallèle, les lauréats bénéficient de l'accompagnement de l'association Des Idées Plein La Terre pour faciliter la réalisation de l'action.

Prendre part à l'action

Vous pouvez déposer votre projet toute l'année. Deux sessions de sélections sont prévues, en février et en septembre 2020. N'hésitez pas à poser vos questions à l'adresse mail dédiée au Labo Citoyen : labo-citoyen@bretagneromantique.fr

INFORMATION SMICTOM

Une fusion et un nouveau SMICTOM

Au 1er janvier 2020, le SMICTOM d'Ille et Rance et le SMICTOM des Forêts fusionneront. Cet ensemble donnera naissance à un syndicat de collecte et de traitement des déchets réunissant 52 communes pour quelque 90000 habitants. L'entité créée s'appellera le **SMICTOM Valcobreizh**. Pour vous usager, rien ne change. Les consignes de tri restent les mêmes, les montants de la redevance et son fonctionnement aussi.

Nouvel équipement des bacs

Dès le mardi 12 novembre et pendant un mois, le SMICTOM va procéder à l'installation de puces sur les bacs de tous les foyers. Le SMICTOM mandate la société CONTENUR pour cette opération. Du 12 novembre au 12 décembre, sortez votre bac le jour habituel de la collecte et laissez le sorti et accessible jusqu'au jour suivant la collecte. L'opération est réalisée lorsque le nouveau logo « Valcobreizh » est apposé sur votre bac. Cette intervention n'est pas facturée, méfiez vous des arnaques.

Pourquoi une puce sur votre bac ?

Les informations transmises par cette puce (état des bacs, avancement de la tournée...) permettront de faciliter la maintenance du parc de conteneurs et d'optimiser les coûts et les circuits de collecte au regard des évolutions démographiques et urbaines. Rien ne change pour vous, que ce soit au niveau du fonctionnement de la collecte, de la facturation ou des consignes de tri. Seul le SMICTOM est destinataire des données transmises par les puces mises en place sur vos bacs de déchets. Conformément à la réglementation, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

SMICTOM

Collecte des ordures ménagères

jeudi 14 novembre
mercredis 20, 27 novembre
mercredi 4 décembre

Collecte des sacs jaunes

lundi 18 novembre
lundi 2 décembre